

## AIGONDIGNE

### Nombre de membres :

- En exercice : 29
- Présents : 29
- Votants : 29
- Procuration(s) : 0
- Absent(s) excusé(s) : 0
- Absent(s) : 0

**DEL 2020\_045**

### Date de convocation :

Le 3 Juin 2020

### Date d'affichage :

Le 3 Juin 2020

Fait à Aigondigné,

Le 9 Juin 2020

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme

L'an deux mil vingt, le 9 Juin à 20h00, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes, Place de la Mairie, Mougou, 79370 Aigondigné.

CONVOQUÉS : Aimon Céline, Audé Laurent, Baumgarten Christian, Biraud Vanessa, Bourdier Christine, Cousset Alain, Daguts Karine, Didier Emilien, Dobirot Philippe, Dumortier Roselyne, Fleuriault Elvire, Garnier Céline, Gomes-Teixeira François, Guilloit Mikhaël, Guillot Sandrine, Hipeau Gaëlle, Le Bars Arlette, Lecullier Lysiane, Magne Didier, Martinez Olivier, Melin Nicole, Noizet Michel, Rivault Pierre, Rouxel Patricia, Texier Fernando, Thibault Evelyne, Trochon Patrick, Wozna Jean-Claude, Zapata Laurie.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) :

Excusé(e)(s) :

Absent(e)(s) :

Secrétaire de séance : BOURDIER Christine

## Délibération 2020\_045 : AFFAIRES GENERALES

### Objet : Désignation des représentants au sein des organismes paritaires : Comité Technique

*Vu le Code Général des collectivités territoriales,*

*Considérant qu'il est nécessaire pour la bonne tenue des différentes assemblées de nommer 3 titulaires et 3 suppléants pour représenter les élus dans chaque Comité,*

Sur proposition de Mme le Maire, il convient de désigner pour le Comité Technique 3 titulaires et 3 suppléants.

*→Étant entendu que les personnes peuvent siéger sur les deux comités.*

Les appels à candidatures sont lancés par Mme le Maire,

Les propositions sont les suivantes :

#### Titulaires :

- François **GOMES**
- Vanessa **BIRAUD**
- Évelyne **THIBAULT**

#### Suppléants :

- Laurent **AUDÉ**
- Pierre **RIVault**
- Patricia **ROUXEL**

L'assemblée, après avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de nommer comme représentants élus au sein du Comité Technique :

Titulaires :

- François **GOMES**
- Vanessa **BIRAUD**
- Évelyne **THIBAULT**

Suppléants :

- Laurent **AUDÉ**
- Pierre **RIVAUT**
- Patricia **ROUXEL**



**Le Maire,  
Patricia ROUXEL**

*Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le : .....*

*Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.*